



FICHE TECHNIQUE

Date d'émission: 20/09/2016

HE SARRIETTE DES MONTAGNES BIOLOGIQUE

Version: 1.0

Remplace la fiche: 20/09/2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

EXAFLO
5 rue des Pyrénées
94653 Rungis Cedex - France
T +33 (0)1 41 73 23 10 - F +33 (0)1 41 73 23 19
exaflor@orange.fr - www.exaflor.fr

Nom : HE SARRIETTE DES MONTAGNES BIOLOGIQUE
Code du produit : SARHE01_BIO
Provenance : France,Balkans

RUBRIQUE 2: MODE D'OBTENTION

Production : Distillation à la vapeur d'eau des herbes de Satureja montana

RUBRIQUE 3: SITUATION ADMINISTRATIVE

Nom botanique : Satureja montana L.
Dénomination INCI : SATUREIA MONTANA OIL
n° CAS : 90106-57-3
Numéro CE : 290-280-2
FEMA : 3016
FDA : 182.20
CEE : 426n

RUBRIQUE 4: Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide.
Couleur : Jaune. brun.
Odeur : Agreste. fraîche. forte. épicée.
Point d'éclair : 63 °C
Densité relative : 0,908 - 0,948
Indice de réfraction : 1,492 - 1,592
Pouvoir rotatoire : -12,6 - 8,6 °
Solubilité : Peu soluble dans l'eau. Solubilité dans l'éthanol.
Composition : CARVACROL; P-CYMENE; THYMOL

RUBRIQUE 5: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les brouillards, fumées, poussières, vapeurs. Éviter de respirer les brouillards, fumées, poussières, vapeurs.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
Durée de stockage maximale : 36 mois DLUO (durée limite d'utilisation optimale); Passé ce délai, il est conseillé d'effectuer un contrôle des propriétés organoleptiques et physico-chimiques avant toute utilisation de la matière première
Température de stockage : 5 - 25 °C

Fiche Technique Exaflor

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit